

Agenda 21 Plérin	
Axe 4 : Favoriser la cohésion sociale et la solidarité entre les différents publics et générations	
Action 27 : Mettre en place un plan d'accessibilité pour une meilleure intégration des personnes handicapées.	
Contexte	<p>Avec, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le gouvernement a fait une promesse d'importance aux personnes handicapées – celle d'une cité accessible à tous en 2015. Celles-ci attendent en effet depuis longtemps les moyens de participer pleinement à la vie professionnelle, éducative, culturelle et sociale de la société.</p> <p>En 2009-2010, les diagnostics des ERP (Etablissement Recevant du Public) des catégories allant de la 1^{ière} à la 4^{ème} ont été réalisés, faisant apparaître les différents travaux à engager pour rendre ces bâtiments accessibles à tous.</p> <p>Un plan d'accessibilité de la voirie et des espaces urbains est en cours d'élaboration.</p> <p>Une commission d'accessibilité a été mise en place (CM du 14 décembre 2009), constituée d'Elus, de membres d'associations, et de représentants des différents services de la Mairie.</p> <p>Des travaux ont déjà été engagés suite aux visites de la commission et aux remarques faites par celle-ci.</p> <p>Tout nouveau chantier de voirie, prend en compte la réglementation pour rendre cette voirie accessible à tous.</p> <p>Par ailleurs, la mise en accessibilité des arrêts de bus est réalisée par Saint-Brieuc Agglomération dans le cadre de leur compétence Transports.</p> <p>Enfin, la plage des Rosaires est accessible aux personnes à mobilité réduite (tire-à-l'eau, fauteuil hippocampe, signalétique).</p>
Enjeux DD	Environnemental : faciliter l'accès aux espaces naturels des personnes handicapées.
	Social : améliorer la qualité de vie des personnes handicapées, favoriser leur intégration.
	Economique : faciliter l'accès aux loisirs, commerces et services des personnes handicapées.
Mesures concrètes	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en application les résultats des diagnostics réalisés sur les Bâtiments ERP et le plan d'accessibilité de la voirie et des espaces urbains, - informer au mieux les commerçants de la réglementation horizon 2015, - Inciter les riverains à garantir une bonne accessibilité à toute personne sur les trottoirs et accès piétonniers (conteneurs de poubelles, stationnements gênants...).
Pilote	Anne-Marie BERTHAULT, Adjointe en charge des Solidarités Roselyne BERTRAND, Conseillère municipale
Partenaires	Des membres de l'Association des Paralysés de France, du Foyer Ker Spi et du Foyer des Nouelles. Saint Brieuc Agglomération Baie d'Armor.
Calendrier prévisionnel	Action continue jusqu'à 2015.
Budget prévisionnel	50 000 € proposés au BP 2011
Indicateurs de suivi	Nombre de sites mis en accessibilité